

Communiqué de Presse

De retour d'un déplacement en Bosnie-Herzégovine

Le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud juge les programmes d'aide au retour efficaces et indispensables

A l'issue de son déplacement en Bosnie-Herzégovine, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a pu constater la pertinence des programmes d'aide au retour dans la région. Financés par le Canton, ils sont destinés aux requérants qui ont reçu une réponse négative de l'ODR dans le cadre de la "circulaire Metzler". Le conseiller d'Etat appelle les personnes concernées à recourir à ces programmes destinés à faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine.

Le chef e.r. du Département des institutions et des relations extérieures s'est rendu du vendredi 19 au lundi 22 novembre en Bosnie-Herzégovine accompagné de quatre personnes (Service de la population, Fareas, Secrétariat général du DIRE). Il a ainsi pu apprécier personnellement la mise en œuvre du dispositif d'aide au retour et rencontrer sur le terrain tous les partenaires impliqués dans cette démarche.

Outre Sarajevo, M. Jean-Claude Mermoud, s'est rendu dans la Vallée de la Drina où se trouve Srebrenica (République Srpska), ainsi qu'à Tuzla et dans sa région (Fédération croato-musulmane), où il a rencontré plusieurs bénéficiaires de programmes d'aide.

Le conseiller d'Etat a été frappé par la situation économique difficile du pays. En s'entretenant à Srebrenica avec le maire, le responsable local des programmes de l'entraide protestante (EPER) et des bénéficiaires, il a constaté que l'aide au retour mise en œuvre dans cette région était efficace et indispensable pour faciliter le retour des requérants déboutés et les accompagner dans leur réinsertion. Cette aide se traduit par une prise en charge personnalisée dès leur arrivée et se déploie dans le domaine des infrastructures (reconstruction de logements), la création de revenu et l'intégration sociale des réfugiés. Outre les personnes revenues de Suisse, elle bénéficie également aux populations locales, afin d'éviter un sentiment de frustration chez ceux qui sont restés dans le pays. Les programmes vaudois prévoient un suivi pendant trois ans des bénéficiaires de l'aide.

Au cours de ce bref séjour, la délégation vaudoise a aussi eu des contacts avec des personnes déplacées, le chef de la délégation de Caritas pour la Bosnie chargée des reconstructions et l'association Koridor, active dans le rapprochement des communautés. Le conseiller d'Etat tient à relever la motivation et l'engagement des membres de ces organisations. A Sarajevo, il s'est entretenu avec l'Ambassadeur de Suisse et les responsables en Bosnie-Herzégovine du HCR et de l'OIM.

Convaincu de l'efficacité de ces programmes, le Conseil d'Etat encourage les personnes concernées à profiter de cette aide, à même de faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine.

Bureau d'Information et de Communication de l'Etat de Vaud.

Lausanne, le 25/11/2004

Renseignements complémentaires :

M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département des institutions et des relations extérieures 021 316 41 51

Fichiers à télécharger :

[voyage délégation VD en bosnie \(document PDF de 109 Ko\)](#)

[circulaire - programmes aide au retour \(document PDF de 14 Ko\)](#)